



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ 2017

« L'ÉGALITÉ À L'ŒUVRE »

Le 7 juillet 2016

Destinataires : Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **Le vendredi 9 septembre 2016 à 16 h (HAE)**

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRÈS
LA DATE LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉS

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE
LES RÉOLUTIONS :** **Le vendredi 30 septembre 2016 à 16 h (HAE)**

DATES DE LA CONFÉRENCE : **Du 24 au 28 mars 2017**

LIEU DE LA CONFÉRENCE : L'hôtel Sheraton Centre Toronto,
123, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario)

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction/Lettre d'invitation
- Formulaire d'inscription
- Demande officielle de résolutions
- Instructions sur la mise en candidature et formulaire

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription aux **CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ 2017 de l'AFPC**, qui se tiendront du **24 au 28 mars 2017** à l'hôtel Sheraton Centre Toronto.

Les personnes déléguées auront la chance de participer à une ou plusieurs de ces conférences. Elles pourront également explorer en lieu sûr les enjeux qui les unissent et la pluralité des discriminations.

Comme l'accès aux babillards n'est pas toujours facile en milieu de travail, il faut s'assurer que l'information sur ces conférences parvienne aux membres. Nous vous encourageons donc à leur communiquer directement les renseignements nécessaires.

On peut se procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant avec la Section des programmes au (613) 560-5457.

Les personnes déléguées peuvent participer aux ateliers, aux caucus et aux élections de plusieurs conférences à condition de s'identifier comme membre des groupes d'équité en question.

L'objectif principal des ateliers est d'analyser les enjeux propres aux groupes d'équité et d'en discuter. Par la suite, les participants élaboreront un programme syndical et diverses stratégies sur les enjeux abordés. On invitera les personnes déléguées à échanger leurs connaissances et leurs expériences.

Les ateliers des groupes d'équité ont été créés en fonction de leurs enjeux respectifs. Pour participer à l'atelier d'un groupe d'équité, une personne déléguée doit déclarer son appartenance à ce groupe d'équité.

Conférence des membres des groupes raciaux visibles

« JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE POUR TOUS »

OBJECTIFS:

- Inspirer les membres racialisés à s'impliquer dans leur syndicat, leur communauté et leur milieu de travail; leur donner des outils pour ce faire.
- Permettre aux membres racialisés de discuter, d'élaborer des stratégies et de se mobiliser autour d'enjeux qui les touchent.
- Donner l'occasion aux membres racialisés d'échanger et de tisser des liens entre eux.
- Mener des actions politiques afin d'exiger des comptes des gouvernements.

ATELIERS :

1. Bâtir un mouvement efficace

Les membres racialisés doivent s'impliquer dans leur milieu de travail, leur syndicat et leur communauté s'ils veulent apporter des changements efficaces. Cet atelier propose des outils pour inciter les membres et les militants à collaborer pour défendre les dossiers qui touchent nos communautés.

2. Le racisme systémique et structurel et ses impacts en milieu de travail

Le racisme existe encore de nos jours, même s'il y a des systèmes et des processus en place pour y remédier, par exemple, des lois sur les droits de la personne et l'équité en emploi. Cet atelier examine la façon dont le racisme dans la société (système de justice, immigration, éducation, systèmes politiques, etc.) crée toujours des obstacles et nuit aux possibilités de carrière des travailleurs racialisés.

3. Équité en emploi : mission accomplie ?

Les personnes racialisées sont sous-représentées et sous-employées dans les milieux de travail et leur taux de pauvreté et de chômage est plus élevé que dans le reste de la population. Cet atelier se penche sur la représentation et les possibilités de carrière des personnes racialisées (recrutement, promotions, maintien en emploi et formation). Il propose des outils et des stratégies (p. ex., équité en emploi) pour accroître la représentation des travailleurs et travailleuses racialisés et des outils de lobbying et d'action politique sur l'équité en emploi.

4. Combattre le racisme, la discrimination et le harcèlement au travail

Cet atelier se penche sur le racisme au travail. Il propose des outils et des stratégies pour lutter contre le racisme, la discrimination et le harcèlement, y compris les processus et mécanismes mis en place par le syndicat. Il examine également l'incidence du racisme, de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail.

« FORTS ET SOLIDAIRES ! »

OBJECTIFS:

- Outiller, mobiliser et sensibiliser afin de défendre les droits des personnes ayant un handicap dans nos collectivités, nos milieux de travail et notre syndicat.
- Sensibiliser davantage aux différents handicaps, apparents ou non.
- Mieux comprendre et défendre nos droits afin de mener des actions de lobbying et d'exiger des comptes de nos gouvernements.
- Proposer des outils et des stratégies afin d'inciter les employeurs à offrir des possibilités aux personnes ayant un handicap (formation, recrutement, etc.)

ATELIERS :

5. Prendre conscience de nos différents handicaps

Cet atelier vise à prendre conscience de nos différents handicaps et de les valoriser. Il a également pour but d'examiner les préjugés et de favoriser une meilleure compréhension des différents handicaps, apparents ou non, et de la santé mentale.

6. Action politique et droits des personnes ayant un handicap

Le gouvernement fédéral a annoncé la possibilité d'adopter une loi nationale sur les personnes handicapées. Cet atelier examine les avantages et les inconvénients d'une telle loi. Il vise également à donner aux participants le pouvoir d'agir ainsi que des outils de lobbying pour défendre les droits des personnes ayant un handicap.

7. Portrait des personnes ayant un handicap

Les personnes ayant un handicap ont un taux de pauvreté, de sous-emploi et de chômage plus élevé que les personnes sans handicap. Cet atelier se penche sur la représentation et les possibilités de carrière des personnes ayant un handicap (recrutement, formation et maintien en emploi). Il examine également la question de la déclaration volontaire et propose des outils et des stratégies (p. ex., équité en emploi) pour accroître leur représentation en milieu de travail.

8. En route vers la santé mentale

La santé mentale est un enjeu crucial dans beaucoup de milieux de travail. Cet atelier se penche sur la façon dont le milieu de travail influe sur la santé mentale. Il propose des outils et des stratégies afin de réduire les dangers au travail pour les personnes ayant un handicap, les collègues et les employeurs.

« CÉLÉBRER LA FIERTÉ, GAGNER LE RESPECT »

OBJECTIFS:

- Mobiliser les membres et accroître leur capacité à mener des activités de lobbying.
- Aider les participants et participantes à mieux comprendre les droits de la personne/nos droits au travail.
- Renseigner les participants et participantes sur la variété des expériences vécues par nos membres GLBT et sur notre histoire commune.
- Encourager le réseautage, la communication, la solidarité et l'intégration.
- Relier nos perspectives à celles des autres groupes d'équité.

ATELIERS :

9. Que signifie un nom ?

Certains mots ont servi à nous humilier et nous marginaliser. Aujourd'hui, nous les utilisons pour nous réapproprier nos expériences et faire connaître notre réalité. Personne gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre, queer, en questionnement, bispirituelle et intersexuée : cet atelier fait le point sur la façon dont les participants s'identifient et pourquoi. Chaque génération revendique un nom différent. Nous examinerons notre histoire commune et nos points d'entente.

10. Équité au travail

La communauté GLBT n'est pas reconnue dans *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du fédéral : comment faire en sorte que les milieux de travail soient intégrateurs et sécuritaires ? Cet atelier examine différentes stratégies pour assurer l'intégration, la reconnaissance et le respect véritable en milieu de travail.

11. Âgisme et discrimination à l'endroit des personnes GLBT

Après s'être affichées ouvertement pendant des décennies, de nombreuses personnes âgées GLBT doivent cacher leur orientation lorsqu'elles emménagent dans une maison de retraite ou un établissement de soins palliatifs. Le recours grandissant à la privatisation menace la qualité de ces services et les droits des personnes âgées. Nous examinons les enjeux en cause lorsque nous nous affichons dans nos communautés et la façon dont nous pouvons appuyer les aînés de la communauté GLBT.

12. Défendre les droits des membres trans au travail

Cet atelier à quatre objectifs : 1) mieux faire comprendre ce que vivent les personnes trans; 2) définir le rôle des délégués syndicaux et des militants ainsi que les responsabilités de l'employeur face à un membre qui change de sexe; 3) faire le point sur les dispositions des conventions collectives qui protègent les membres trans; 4) offrir des connaissances de base et des outils pour bien représenter les personnes en transition.

« EN AVANT TOUTES ! »

OBJECTIFS:

- Renseigner les participantes sur les enjeux prioritaires.
- Habilitier les participantes à changer la situation.
- Inciter les participantes à promouvoir l'égalité et la sécurité des femmes.
- Offrir un milieu sûr pour comprendre les luttes des femmes.
- Développer la capacité de réclamer efficacement des réformes législatives correspondant aux priorités de l'AFPC.
- Renforcer le militantisme des femmes au sein du syndicat et favoriser leur engagement.
- Encourager les participantes à travailler avec nos alliés et à renforcer nos partenariats.

ATELIERS :

13. Services de garde : du souhait à la réalité

Les services de garde contribuent à l'égalité des femmes. Grâce aux consœurs de l'AFPC, cette question est devenue un enjeu électoral. Maintenant, il faut s'assurer que le gouvernement fédéral, ainsi que les administrations provinciales et territoriales, réalisent ce projet. Cet atelier propose des outils concrets et une formation pour mener des actions de lobbying efficaces et aider les participantes à élaborer des arguments convaincants. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre vision des services de garde devienne réalité pour les familles partout au pays.

14. Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison ?

Cet atelier traite du sondage sans précédent mené par le Congrès du travail du Canada sur les répercussions de la violence conjugale au travail. On discute de l'impact de la violence conjugale sur les membres de l'AFPC et des mesures que le syndicat peut prendre pour améliorer le soutien qu'elle offre aux consœurs. On examine aussi un modèle de revendication contractuelle et des mesures législatives à présenter à nos gouvernements.

15. Promouvoir le leadership des femmes

Les femmes sont la force du syndicat ! Souhaitez-vous jouer un rôle déterminant auprès des femmes du syndicat ? Ce cours permet aux militantes syndicales d'acquérir des compétences en leadership et de parfaire celles qu'elles possèdent déjà, de trouver leur voix et de relever d'autres défis. Il leur donne aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur divers enjeux actuels et émergents liés au mouvement syndical. Enfin, les participantes découvriront des moyens de perfectionner leurs compétences pour se porter candidate à un poste de direction ou appuyer la candidature d'autres femmes progressistes issues de milieux divers.

16. Autonomisation économique des femmes au travail

La prochaine rencontre de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, en mars 2017, portera sur ce thème, axé pour la première fois sur les femmes et le travail. Cet atelier se penche sur les divers enjeux qui touchent les femmes au travail, dans toute leur diversité, et sur les droits internationaux qui les protègent en tant que travailleuses. On invite aussi les femmes à faire valoir leurs idées quant au programme que devrait adopter l'AFPC sur ces questions.

« AVIVONS LA FLAMME »

OBJECTIFS:

- Reconnaître que de nombreux peuples autochtones ressentent le même traumatisme multigénérationnel et que l'habilitation passe par la guérison.
- Fournir aux membres les outils, plans et stratégies qui les aideront à mobiliser leur communauté.
- Donner une plus grande place aux cercles autochtones régionaux.
- Aider les membres à mieux comprendre les enjeux des travailleuses et travailleurs autochtones.

ATELIERS :

17. Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

Les membres discuteront du rapport définitif de la Commission. Ils choisiront parmi les 94 recommandations celles qu'ils veulent mettre en œuvre et détermineront comment y parvenir.

18. Eau potable pour les Premières Nations

L'atelier s'inscrit dans le cadre de notre campagne. Il aidera les membres à reconnaître les obstacles à l'approvisionnement en eau potable et à les éliminer. La formation sur le lobbying occupera une place de choix.

19. Femmes et filles autochtones disparues et assassinées – pourquoi cette allergie à une commission d'enquête ?

Les membres se pencheront sur les paramètres de cette enquête nationale. Ils apprendront, entre autres, comment les femmes autochtones s'y sont prises pour faire avancer le dossier et discuteront des moyens que peut se donner l'AFPC pour continuer à appuyer cet important combat.

20. Victoire devant le Tribunal canadien des droits de la personne

Les membres exploreront les ramifications de la décision du tribunal, qui statue que le gouvernement fédéral a fait preuve de discrimination à l'endroit des enfants des Premières Nations. La seconde partie de l'atelier portera sur les autres formes que prend la discrimination gouvernementale à l'égard des Autochtones.

SÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Nous communiquerons par courriel avec les personnes choisies comme délégués à la mi-janvier 2017.

Les membres en règle de l'AFPC peuvent assister à ces conférences à titre de déléguée ou délégué. La sélection se fonde sur deux critères : l'implication active dans la lutte pour les droits de la personne et la représentativité (région, Élément, langue, sexe, jeune membre et représentation des autres groupes d'équité).

Les déléguées et délégués, choisis par leur Élément et leur région, ont droit de parole et droit de vote à la Conférence.

Frais

Conformément à la décision du Congrès triennal de l'AFPC 2003 et à la politique sur les voyages de l'AFPC, le syndicat assume la totalité des frais des délégués aux conférences nationales, soit :

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Sheraton Centre Toronto;
- les faux frais;
- la perte de salaire;
- les frais de repas (indemnité quotidienne);
- la garde d'enfants, conformément à la politique de garde familiale;
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité.

SÉLECTION DES OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Si des personnes sont choisies pour participer en mode observation, nous les en aviserons par courriel au début de février 2017.

Les membres en règle de l'AFPC peuvent assister aux conférences à titre d'observatrices ou d'observateurs.

Veillez noter que le nombre d'observatrices et d'observateurs sera limité en fonction des places disponibles. Les observatrices et observateurs pourront assister aux ateliers des groupes d'équité s'ils ont déclaré leur appartenance aux groupes d'équité auxquels les ateliers sont destinés, et ce, seulement si le nombre de places le permet et pas nécessairement selon leurs préférences.

Toutefois, ceux-ci doivent acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Sheraton Centre Toronto;
- les faux frais;
- la perte de salaire;
- les frais de repas (indemnité quotidienne);
- des frais d'inscription (150 \$);
- la garde d'enfants, conformément à la politique de garde familiale;
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité.

INVITÉES ET INVITÉS

Les membres du Conseil national d'administration de l'AFPC peuvent assister aux conférences à titre d'invitées ou d'invités.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Vous pouvez **remplir le formulaire d'inscription**:

- **En ligne** sur le site web de l'AFPC (www.syndicatafpc.ca). Cliquez sur le lien « Événements ». (**Nota : après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ceci ne confirme pas votre statut de délégué à la Conférence. Nous communiquerons avec vous dès que le processus de sélection sera terminé.**)
- **Par télécopieur au :** (613) 236-9402
- **Par la poste, à l'adresse suivante :**
Conférences nationales Équité 2017
Alliance de la Fonction publique du Canada,
Section des Programmes,
233, rue Gilmour, bureau 901
Ottawa (Ontario) K2P 0P1

Si vous avez des questions au sujet du formulaire d'inscription ou des conférences, veuillez composer le (613) 560-5457 et laisser un message. On vous répondra dans un délai de 24 heures ouvrables. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à conferences@psac-afpc.com

Les conférences nationales Équité offrent à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

Merci de votre collaboration et de votre soutien.

En toute solidarité,

Jeannie Baldwin
VPER - Atlantique et
Responsable des Conférences
nationales Équité 2017

Donna Lackie
Présidente, SSG et
Responsable des Conférences
nationales Équité 2017

c. c. : Conseil national d'administration
Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments
Bureaux régionaux
Conseils régionaux
Comité national des droits de la personne (CNDP)
Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
Comités régionaux
Équipe de gestion de l'AFPC



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ 2017 : « L'ÉGALITÉ À L'OEUVRE »

Veillez répondre à toutes les questions afin d'éviter les retards dans le traitement de votre formulaire d'inscription.

STATUT D'OBSERVATRICE OU D'OBSERVATEUR

Si vous n'êtes pas sélectionné comme personne déléguée, voulez-vous participer à titre d'observatrice ou d'observateur ?

(Veillez noter que les observatrices et observateurs sont responsables de tous les coûts associés à leur participation.)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone au bureau : _____

Téléphone à la maison : _____

Téléphone (autre) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____
(écrivez l'adresse à laquelle vous désirez recevoir l'information sur les conférences)

Courriel personnel : _____
(s'il diffère du précédent)

Langue : Anglais Français Inuktitut

Jeune travailleuse ou travailleur (moins de 35 ans)

N° de membre
de l'AFPC: _____

Élément ou section locale à charte directe :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> AGR | <input type="checkbox"/> UEDN/UNDE |
| <input type="checkbox"/> SEIC/CEIU | <input type="checkbox"/> SEN/UNE |
| <input type="checkbox"/> SDI/CIU | <input type="checkbox"/> STN/UNW |
| <input type="checkbox"/> SSG/GSU | <input type="checkbox"/> SEPC/UPCE |
| <input type="checkbox"/> SEEN/NEU | <input type="checkbox"/> SESG/USGE |
| <input type="checkbox"/> SNS/NHU | <input type="checkbox"/> SEI/UTE |
| <input type="checkbox"/> SRN/NRU | <input type="checkbox"/> SEAC/UVAE |
| <input type="checkbox"/> UCET/UCTE | <input type="checkbox"/> SEY/YEU |
| <input type="checkbox"/> STE/UEW | <input type="checkbox"/> SLCD/DCL |

Section locale: _____

Région :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Atlantique | <input type="checkbox"/> Prairies |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique | <input type="checkbox"/> Québec |
| <input type="checkbox"/> Nord | <input type="checkbox"/> Région de la capitale nationale |
| <input type="checkbox"/> Ontario | |

PERSONNE À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Lien : _____

Téléphone : _____

MEMBRES DES GROUPES VISÉS PAR LES MESURES D'ÉQUITÉ

Les membres de l'AFPC visés par les mesures d'équité sont invités à s'identifier. La divulgation de cette information est volontaire. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne seront utilisés que pour appuyer nos initiatives ou programmes en matière d'équité. Cochez toutes les cases appropriées.

- Femme
- Travailleuse ou travailleur ayant un handicap

Travailleuse ou travailleur autochtone

Première Nation

Métis

Inuit

Travailleuse ou travailleur appartenant à l'un des groupes raciaux visibles

(Tel que défini par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans son « Formulaire de déclaration volontaire de l'employé »)

noir

chinois

philippin

japonais

coréen

sud-asiatique ou indien orientale (y compris indien de l'Inde, du Bangladesh, du Pakistan); indien orientale de Guyana, de Trinité, d'Afrique de l'Est, etc.

asiatique du Sud-Est (y compris asiatique de Birmanie, du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande, du Vietnam, etc.)

asiatique de l'Ouest non blanc, africain du Nord ou arabe (y compris d'origine égyptienne, libyenne, libanaise, iranienne, etc.)

latino-américain non blanc (y compris les Autochtones de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, etc.)

personne d'origine mixte (dont l'un des parents est de race visible indiquée ci-dessus)

Travailleuse ou travailleur GLBT

Gai

Lesbienne

Bisexuelle

Trans

Autre : veuillez préciser : _____

Autre, veuillez préciser : _____

Listes de contacts des membres de l'AFPC visés par les mesures d'équité

Veuillez ajouter mon nom et mes coordonnées à une ou plusieurs listes de contact des groupes visés par les mesures d'équité de l'AFPC. Les renseignements fournis sont confidentiels.

ATELIERS

Les participantes et participants prendront part à trois ateliers durant les conférences.

Pour pouvoir assister à un atelier d'une conférence donnée, les personnes déléguées doivent s'être identifiées aux groupes d'équité en question.

Veillez indiquer votre choix parmi les ateliers suivants. Dans la case appropriée, veuillez indiquer, par ordre de préférence, les ateliers auxquels vous voulez participer : (1-premier choix, 2-deuxième choix, 3-troisième choix, 4-quatrième choix.) Choisissez au moins 4 ateliers.

Prière de noter

- Tous les efforts seront faits pour respecter votre choix.
- On vous placera peut-être dans un atelier bilingue (avec interprétation simultanée).

Conférence des membres des groupes raciaux visibles	
Ateliers	
1. Bâtir un mouvement efficace Les membres racialisés doivent s'impliquer dans leur milieu de travail, leur syndicat et leur communauté s'ils veulent apporter des changements efficaces. Cet atelier propose des outils pour inciter les membres et les militants à collaborer pour défendre les dossiers qui touchent nos communautés.	Choix: <input type="checkbox"/>
2. Le racisme systémique et structurel et ses impacts en milieu de travail Le racisme existe encore de nos jours, même s'il y a des systèmes et des processus en place pour y remédier, par exemple, des lois sur les droits de la personne et l'équité en emploi. Cet atelier examine la façon dont le racisme dans la société (système de justice, immigration, éducation, systèmes politiques, etc.) crée toujours des obstacles et nuit aux possibilités de carrière des travailleurs racialisés.	<input type="checkbox"/>
3. Équité en emploi : mission accomplie ? Les personnes racialisées sont sous-représentées et sous-employées dans les milieux de travail et leur taux de pauvreté et de chômage est plus élevé que dans le reste de la population. Cet atelier se penche sur la représentation et les possibilités de carrière des personnes racialisées (recrutement, promotions, maintien en emploi et formation). Il propose des outils et des stratégies (p. ex., équité en emploi) pour accroître la représentation des travailleurs et travailleuses racialisés et des outils de lobbying et d'action politique sur l'équité en emploi.	<input type="checkbox"/>
4. Combattre le racisme, la discrimination et le harcèlement au travail Cet atelier se penche sur le racisme au travail. Il propose des outils et des stratégies pour lutter contre le racisme, la discrimination et le harcèlement, y compris les processus et mécanismes mis en place par le syndicat. Il examine également l'incidence du racisme, de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail.	<input type="checkbox"/>

Conférence Accès Ateliers	
<p>5. Prendre conscience de nos différents handicaps Cet atelier vise à prendre conscience de nos différents handicaps et de les valoriser. Il a également pour but d'examiner les préjugés et de favoriser une meilleure compréhension des différents handicaps, apparents ou non, et de la santé mentale.</p>	<p>Choix:</p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>6. Action politique et droits des personnes ayant un handicap Le gouvernement fédéral a annoncé la possibilité d'adopter une loi nationale sur les personnes handicapées. Cet atelier examine les avantages et les inconvénients d'une telle loi. Il vise également à donner aux participants le pouvoir d'agir ainsi que des outils de lobbying pour défendre les droits des personnes ayant un handicap.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>7. Portrait des personnes ayant un handicap Les personnes ayant un handicap ont un taux de pauvreté, de sous-emploi et de chômage plus élevé que les personnes sans handicap. Cet atelier se penche sur la représentation et les possibilités de carrière des personnes ayant un handicap (recrutement, formation et maintien en emploi). Il examine également la question de la déclaration volontaire et propose des outils et des stratégies (p. ex., équité en emploi) pour accroître leur représentation en milieu de travail.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>8. En route vers la santé mentale La santé mentale est un enjeu crucial dans beaucoup de milieux de travail. Cet atelier se penche sur la façon dont le milieu de travail influe sur la santé mentale. Il propose des outils et des stratégies afin de réduire les dangers au travail pour les personnes ayant un handicap, les collègues et les employeurs.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

Conférence Fierté Ateliers	
<p>9. Que signifie un nom ? Certains mots ont servi à nous humilier et nous marginaliser. Aujourd'hui, nous les utilisons pour nous réapproprier nos expériences et faire connaître notre réalité. Personne gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre, queer, en questionnement, bispirituelle et intersexuée : cet atelier fait le point sur la façon dont les participants s'identifient et pourquoi. Chaque génération revendique un nom différent. Nous examinerons notre histoire commune et nos points d'entente.</p>	<p>Choix:</p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>10. Équité au travail La communauté GLBT n'est pas reconnue dans <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> du fédéral : comment faire en sorte que les milieux de travail soient intégrateurs et sécuritaires ? Cet atelier examine différentes stratégies pour assurer l'intégration, la reconnaissance et le respect véritable en milieu de travail.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

<p>11. Âgisme et discrimination à l'endroit des personnes GLBT Après s'être affichées ouvertement pendant des décennies, de nombreuses personnes âgées GLBT doivent cacher leur orientation lorsqu'elles emménagent dans une maison de retraite ou un établissement de soins palliatifs. Le recours grandissant à la privatisation menace la qualité de ces services et les droits des personnes âgées. Nous examinons les enjeux en cause lorsque nous nous affichons dans nos communautés et la façon dont nous pouvons appuyer les aînés de la communauté GLBT.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>12. Défendre les droits des membres trans au travail Cet atelier à quatre objectifs : 1) mieux faire comprendre ce que vivent les personnes trans; 2) définir le rôle des délégués syndicaux et des militants ainsi que les responsabilités de l'employeur face à un membre qui change de sexe; 3) faire le point sur les dispositions des conventions collectives qui protègent les membres trans; 4) offrir des connaissances de base et des outils pour bien représenter les personnes en transition.</p>	<input type="checkbox"/>

Conférence des Femmes Ateliers	
<p>13. Services de garde : du souhait à la réalité Les services de garde contribuent à l'égalité des femmes. Grâce aux consoeurs de l'AFPC, cette question est devenue un enjeu électoral. Maintenant, il faut s'assurer que le gouvernement fédéral, ainsi que les administrations provinciales et territoriales, réalisent ce projet. Cet atelier propose des outils concrets et une formation pour mener des actions de lobbying efficaces et aider les participantes à élaborer des arguments convaincants. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre vision des services de garde devienne réalité pour les familles partout au pays.</p>	Choix: <input type="checkbox"/>
<p>14. Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison ? Cet atelier traite du sondage sans précédent mené par le Congrès du travail du Canada sur les répercussions de la violence conjugale au travail. On discute de l'impact de la violence conjugale sur les membres de l'AFPC et des mesures que le syndicat peut prendre pour améliorer le soutien qu'elle offre aux consoeurs. On examine aussi un modèle de revendication contractuelle et des mesures législatives à présenter à nos gouvernements.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>15. Promouvoir le leadership des femmes Les femmes sont la force du syndicat! Souhaitez-vous jouer un rôle déterminant auprès des femmes du syndicat? Ce cours permet aux militantes syndicales d'acquérir des compétences en leadership et de parfaire celles qu'elles possèdent déjà, de trouver leur voix et de relever d'autres défis. Il leur donne aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur divers enjeux actuels et émergents liés au mouvement syndical. Enfin, les participantes découvriront des moyens de perfectionner leurs compétences pour se porter candidate à un poste de direction ou appuyer la candidature d'autres femmes progressistes issues de milieux divers.</p>	<input type="checkbox"/>

16. Autonomisation économique des femmes au travail	<input type="checkbox"/>
<p>La prochaine rencontre de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, en mars 2017, portera sur ce thème, axé pour la première fois sur les femmes et le travail. Cet atelier se penche sur les divers enjeux qui touchent les femmes au travail, dans toute leur diversité, et sur les droits internationaux qui les protègent en tant que travailleuses. On invite aussi les femmes à faire valoir leurs idées quant au programme que devrait adopter l'AFPC sur ces questions.</p>	

Conférence des peuples autochtones Ateliers	
<p>17. Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation Les membres discuteront du rapport définitif de la Commission. Ils choisiront parmi les 94 recommandations celles qu'ils veulent mettre en oeuvre et détermineront comment y parvenir.</p>	Choix: <input type="checkbox"/>
<p>18. Eau potable pour les Premières Nations L'atelier s'inscrit dans le cadre de notre campagne. Il aidera les membres à reconnaître les obstacles à l'approvisionnement en eau potable et à les éliminer. La formation sur le lobbying occupera une place de choix.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>19. Femmes et filles autochtones disparues et assassinées – pourquoi cette allergie à une commission d'enquête ? Les membres se pencheront sur les paramètres de cette enquête nationale. Ils apprendront, entre autres, comment les femmes autochtones s'y sont prises pour faire avancer le dossier et discuteront des moyens que peut se donner l'AFPC pour continuer à appuyer cet important combat.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>20. Victoire devant le Tribunal canadien des droits de la personne Les membres exploreront les ramifications de la décision du tribunal, qui statue que le gouvernement fédéral a fait preuve de discrimination à l'endroit des enfants des Premières Nations. La seconde partie de l'atelier portera sur les autres formes que prend la discrimination gouvernementale à l'égard des Autochtones.</p>	<input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/> Je participerai à la séance d'information sur les règles de procédure.
--

MESURES D'ADAPTATION LIÉES À UN HANDICAP

L'AFPC vise à éliminer tous obstacles à la participation des membres ayant un handicap. Une fois choisis, **les personnes déléguées** seront requises de préciser leurs besoins d'adaptation afin de faciliter leur participation à la conférence. *Un formulaire supplémentaire pourrait être envoyé aux personnes déléguées choisies qui se sont identifiées comme une personne ayant un handicap et qui a besoin de mesures d'adaptation.*

Je suis une personne ayant un handicap et j'ai besoin de mesures d'adaptation.

Quelles sont les limitations fonctionnelles découlant de votre handicap ? (Vous n'êtes pas tenu de révéler votre diagnostic, seulement vos limitations fonctionnelles.)

Pour les inscriptions des personnes déléguées seulement :

J'ai besoin de mesures d'adaptation pour mon handicap dans ma chambre d'hôtel.

Veillez préciser :

J'ai besoin d'un préposé aux soins personnels.

J'ai besoin de documentation en média substitut.

J'ai besoin d'amplification sonore.

J'ai besoin d'un interprète gestuel.

J'ai besoin d'un interprète oral.

J'ai un handicap visuel et j'ai besoin des services d'un lecteur.

J'aurai un animal d'assistance (c.-à-d., un chien-guide) avec moi.

Vous devrez peut-être fournir des documents médicaux pertinents qui nous aideront à donner suite à votre demande. Ces renseignements ne seront pas divulgués à moins que cela soit nécessaire pour répondre à vos besoins.

BESOINS ALIMENTAIRES PARTICULIERS OU ALLERGIES

J'ai un régime alimentaire spécial ou des allergies dont l'AFPC doit tenir compte.

Veillez préciser :

GARDE FAMILIALE

La politique de garde familiale de l'AFPC a pour but de lever un des obstacles qui empêchent **les personnes déléguées** de participer pleinement aux activités du syndicat et de permettre le remboursement des dépenses de garde familiale. La politique de garde familiale est disponible sur le site web de l'AFPC <http://syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale>.

Le but des garderies sur place est de lever un des obstacles qui empêchent les membres de participer pleinement aux activités du syndicat. Toutefois, nous offrons des services de garde sur place à ceux et celles qui ne pourraient pas participer à l'évènement autrement. Les demandes doivent être reçues au plus tard le **1^{er} octobre, 2016** à conferences@psac-afpc.com

PROFIL DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

Pour nous assurer que la conférence répond bien aux besoins des membres, nous vous prions de répondre aux questions suivantes et de cocher tout ce qui s'applique:

1. C'est ma première conférence de l'AFPC.
2. J'ai participé récemment à une conférence, un congrès ou une activité de l'AFPC, d'un Élément ou d'une section locale à charte directe.

Veillez préciser :

3. J'ai assisté à un cours de l'AFPC ou d'un Élément au cours des deux dernières années.

Veillez préciser :

4. J'ai déjà assisté à un congrès de l'AFPC, d'un Élément ou à un congrès régional.

Veillez préciser :

5. Je siège à un des comités mis sur pied pour les groupes d'équité par l'AFPC ou mon Élément (droits de la personne, femmes, Fierté, Autochtones, membres ayant un handicap, groupes raciaux visibles).

Veillez préciser :

CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ 2017

« L'ÉGALITÉ À L'OEUVRE »

DEMANDE OFFICIELLE DE RÉOLUTIONS

LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉOLUTIONS EST LE:
30 septembre 2016 à 16 h (HAE)

Les résolutions doivent avoir pour but de consolider et de raffiner les interventions de notre syndicat quant aux enjeux propres aux groupes d'équité. Elles doivent aussi promouvoir nos objectifs. **Ne seront acceptées que les résolutions visant à consolider et à raffiner les interventions de notre syndicat quant aux enjeux propres aux groupes d'équité.**

À chacune des conférences, il y aura un débat sur les résolutions au cours duquel les déléguées et délégués seront appelés à se prononcer. Par la suite, les résolutions seront présentées aux instances appropriées, entre autres au prochain Congrès triennal de l'AFPC en 2018.

On suivra le processus traditionnel de présentation de résolutions (c.-à-d., Comité de résolutions, débat à la conférence).

Toutes les entités de l'AFPC reconnues dans les Statuts ainsi que les structures syndicales pourront acheminer des résolutions aux Conférences nationales Équité.

- **Pour la Conférence des femmes**, les entités de l'AFPC et les déléguées aux conférences régionales des femmes peuvent soumettre jusqu'à cinq (5) résolutions.
- **Les résolutions soumises doivent :**
 - contenir un maximum de 150 mots;
 - être en caractère Arial et de taille 14;
 - être rédigées selon la formule habituelle ou en langage clair et préciser le titre, l'organisme d'origine et la langue de départ (voir les exemples);
 - ne pas comprendre de mise en forme spéciale comme des boîtes ou des dessins.

Si vous avez des questions concernant le processus de résolutions, veuillez communiquer avec la Section des programmes: conferences@psac-afpc.com ou (613) 560-5457.

En toute solidarité,

Jeannie Baldwin
VPER - Atlantique et
Responsable des Conférences
nationales Équité 2017

Donna Lackie
Présidente, SSG et
Responsable des Conférences
nationales Équité 2017

Voici un **exemple d'une résolution** rédigée selon la formule traditionnelle et selon la formule du langage clair:

FORMULE TRADITIONNELLE

TITRE : PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIE
SOURCE : CONGRÈS DE LA RÉGION DU NORD 2005
LANGUE DE DÉPART : A

ATTENDU QUE le gouvernement refuse la création d'un programme national de garderie.

ATTENDU QUE l'AFPC soutient depuis longtemps un tel programme pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et leur famille.

ATTENDU QUE le fait d'avoir un gouvernement minoritaire nous offre en ce moment une occasion pour obtenir un programme national de garderie.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC redouble d'efforts pour travailler avec d'autres groupes et organismes aux paliers régional et national, en vue d'exercer des pressions en faveur de la création d'un programme national de garderie suffisamment financé.

FORMULE DU LANGAGE CLAIR

TITRE : PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIE
SOURCE : CONGRÈS DE LA RÉGION DU NORD 2005
LANGUE DE DÉPART : A

LE PROBLÈME OU LA QUESTION :

Le gouvernement refuse la création d'un programme national de garderie; et

L'AFPC soutient depuis longtemps un tel programme pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et leurs familles; et

Le fait d'avoir un gouvernement minoritaire nous offre en ce moment une occasion pour obtenir un programme national de garderie.

LES MESURES REQUISES :

L'AFPC redouble d'efforts pour travailler avec d'autres groupes et organismes aux paliers régional et national, en vue d'exercer des pressions en faveur de la création d'un programme national de garderie suffisamment financé.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

INSTRUCTIONS POUR LES MISES EN CANDIDATURE

Représentation des groupes d'équité au Congrès triennal de l'AFPC

POUR LES MEMBRES QUI N'Y ASSISTENT PAS

Conformément au paragraphe 19 (7) des Statuts de l'AFPC:

Les groupes d'équité: Autochtones, Raciaux visibles, Fierté, Accès et Femmes ont chacun droit d'envoyer deux (2) déléguées ou délégués au congrès national triennal de l'AFPC. Ces personnes bénéficient de tous les droits et privilèges des personnes déléguées accréditées et sont élues à leurs conférences nationales triennales respectives.

Les personnes déléguées à chacune des conférences nationales Équité 2017 éliront:

- deux membres (un homme et une femme; deux femmes à la Conférence des femmes) à titre de délégués au Congrès triennal de l'AFPC ainsi que leurs suppléants.

Les membres en règle de l'AFPC qui s'identifient au groupe d'équité concerné et qui n'assistent pas à la conférence peuvent proposer des candidatures (voir date limite à la fin de ce formulaire). On acceptera aussi les mises en candidature proposées par les délégués pendant les conférences nationales, et ce jusqu'à l'heure prévue des élections pendant chaque conférence.

MISES EN CANDIDATURE

Les membres mis en candidature doivent:

- s'identifier au groupe d'équité concerné; et
- être membre en règle de l'AFPC.

En outre, leur candidature doit être proposée par un membre en règle qui s'identifie au même groupe d'équité.

REMARQUE: la candidate ou le candidat et les personnes qui ont proposé et appuyé la mise en candidature doivent tous signer un formulaire de consentement.

Les candidatures envoyées avant les Conférences nationales Équité 2017 de l'AFPC doivent être accompagnées d'une lettre (qui ne représente pas plus de trois minutes de présentation) justifiant la mise en candidature, si la personne mise en candidature n'assistera pas aux conférences.

Le représentant du candidat ou le proposant ou le coproposant de la candidature lira cette lettre au cours de la conférence.

La **date limite pour soumettre une candidature** (membres QUI N'ASSISTENT PAS aux Conférences nationales Équité 2017) est le **31 janvier 2017**.

Veillez noter que les candidatures présentées durant les Conférences nationales Équité 2017 pour des membres absents à la Conférence ne seront pas admises.

Les formulaires de mises en candidature doivent être envoyés à la Section des programmes:

- **Par courriel:** conferences@psac-afpc.com
- **Par télécopieur au:** (613) 236-9402; ou
- **Par la poste, à l'adresse suivante:**
CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ 2017
Alliance de la Fonction publique du Canada,
Section des Programmes,
233, rue Gilmour, bureau 901,
Ottawa (Ontario) K2P 0P1

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Représentation des groupes d'équité au Congrès triennal de l'AFPC
Les élections auront lieu durant les Conférences nationales Équité 2017
à Toronto du 24 au 28 mars 2017

DATE LIMITE DES MISES EN CANDIDATURE : 31 janvier 2017

Veillez cocher la charge pour laquelle la candidature est proposée.

GROUPE ÉQUITÉ: _____

- REPRÉSENTANT AU CONGRÈS**
- REPRÉSENTANTE AU CONGRÈS**
- REPRÉSENTANT (SUPPLÉANT) AU CONGRÈS**
- REPRÉSENTANTE (SUPPLÉANTE) AU CONGRÈS**

1. Renseignements concernant la candidate ou le candidat

Nom:	Numéro de membre:
Adresse:	Élément/section locale à charte directe:
Ville/Province.:	Région:
Code postal:	Section locale:
Téléphone (domicile):	Téléphone (travail):
Adresse courriel (bureau):	Adresse courriel (maison):

Je m'identifie au groupe _____ et je suis membre en règle de l'AFPC.
J'accepte cette mise en candidature (signature obligatoire):

Signature

Date

2. Candidature proposée par:

Nom:	Numéro de membre:
Adresse:	Élément/section locale à charte directe:
Ville/Province.:	Région:
Code postal:	Section locale:
Téléphone (domicile):	Téléphone (travail):
Adresse courriel (bureau):	Adresse courriel (maison):

Je m'identifie au groupe _____ et je suis membre en règle de l'AFPC.
Je propose la candidature de _____ comme personne
déléguée au Congrès de l'AFPC pour le groupe d'équité susmentionné.

Signature

Date

3. Candidature appuyée par:

Nom:	Numéro de membre:
Adresse:	Élément/section locale à charte directe:
Ville/Province.:	Région:
Code postal:	Section locale:
Téléphone (domicile):	Téléphone (travail):
Adresse courriel (bureau):	Adresse courriel (maison):

Je m'identifie au groupe _____ et je suis membre en règle de l'AFPC.
J'appuie la candidature de _____ comme personne
déléguée au Congrès de l'AFPC pour le groupe d'équité susmentionné

Signature

Date